



## **CROISIÈRES EGYPTE**

### Conditions particulières de ventes et réglementations Egypte 2021

#### **1. ACCUEIL AEROPORT**

Réception des clients par un correspondant DUNE à l'aide d'une pancarte DUNE, à l'extérieur du hall d'arrivée, après le passage à l'immigration (douane) et la récupération de vos bagages. Il est possible, sur demande (moyennement supplément), d'obtenir une assistance aéroport Visa, perte de bagage, confirmation des vols. Dans ce cas un représentant de DUNE attendra dans le hall de l'aéroport, avec une pancarte DUNE pour la remise du visa.

#### **2. TRANSFERTS**

Pour les croisières à l'arrivée et au départ de l'aéroport de Marsa Alam et/ou Hurghada, les passagers sont transférés à l'aide de minibus et/ou de bus jusqu'aux différentes marinas afin d'embarquer sur les bateaux de DUNE ou affrétés par DUNE.

Pour les longs trajets au départ d'Hurghada (Marsa Ghaleb 200 km - Marsa Alam 250 km - Hamata 450 km) les clients pourront attendre l'arrivée d'autres participants afin de regrouper les transferts (distribution d'une collation).

Durées estimées des transferts entre l'aéroport et les ports de départ :

Hurghada aéroport/marina de Safaga : 45 minutes (Nord, Brothers)

Hurghada aéroport /marina Marsa Ghaleb : 3h (Brothers, Deдалus, Zabargad, St John's).

Hurghada aéroport /marina Marsa Alam : 4h (St John's, Fury Shoal, Sud et Dauphins)

Marsa Alam aéroport /marina Marsa Ghaleb : 15 minutes

Marsa Alam aéroport /marina Marsa Alam : 1h

#### **Day Use/Hôtel :**

La réservation d'un « day use » dans un hôtel (utilisation des facilités de l'hôtel ; plage et piscine, serviette de bain...) est fortement recommandée dans les cas suivants :

1. Arrivée dans la nuit du vendredi au samedi, le premier jour (Check in sur le bateau samedi à partir de 14h.)

2. Vol retour tardif, le dernier jour (Check out du bateau à 10h.)

Ce service supplémentaire est à la charge du client.

Le client devra s'acquitter d'un transfert supplémentaire (bateau->hôtel)

### 3. PRESTATIONS INCLUSES DANS LES CROISIÈRES

Le début de la prestation croisière commence avec le repas du samedi soir, la veille du départ de la croisière, et se termine le samedi de la semaine suivante avec le petit déjeuner (check out vers 10h00), en fonction des horaires des vols. Le retour du bateau à la marina se fait le vendredi en début d'après-midi.

Les éventuels frais occasionnés avant et après le début de la prestation sont à la charge du client (Day use, repas, nuit d'hôtel...)

#### Les croisières 1 semaine (6 jours et 7 nuits)

- Les transferts aéroport-bateau (aller) et bateau-aéroport (retour)
- 6 jours en pension complète (inclus thé, café soluble, eau et boissons non alcoolisées)
- 7 nuits à bord en cabine double à partager (possibilité d'un supplément single)
- Les frais de service
- Pour la 7ème nuit, DUNE se réserve le droit de loger les clients dans un hôtel 3\*(minimum) en demi-pension (chambre double ou triple à partager). Hors boissons.
- 2 à 3 plongées par jour, réparties du dimanche au vendredi avec bouteille de 12 litres (DIN/Etrier), plombs (sans la ceinture). DUNE Red Sea se réserve le droit de limiter ce nombre de plongées en fonction : d'évènements extérieurs, conditions météorologiques, contraintes de niveau de plongée, condition physique du plongeur...sans qu'aucune contrepartie ne puisse être réclamée.
- Le Nitrox est offert et ne peut être sujet à réclamation, notamment en cas de panne éventuelle du compresseur.
- Les taxes gouvernementales.

### 4. PRESTATIONS NON INCLUSES DANS LES CROISIÈRES

- Les vols nationaux et internationaux
- Les assurances annulation, rapatriement, voyage et assurances plongées
- Les boissons alcoolisées telles que bières, vin, autres...
- La location de l'équipement de plongée, ordinateur de plongée, les lampes de plongée, parachute de palier, miroir...
- Les formations de plongée
- L'encadrement par un moniteur pour les niveaux 1/OWD et les niveaux 2 au-delà de 20 m.
- L'assistance et remise de visa
- Les nuits supplémentaires ou day use avant et après la croisière
- Les transferts aéroport / hôtel ou hôtel / aéroport en cas de day use avant ou après la croisière.
- Les activités annexes en fin de croisière

Les taxes environnementales à régler au plus tard lors du solde de la croisière. (En cas d'annulation, à 5 jours du départ, la taxe ne sera pas remboursée.)

### 5. LEGISLATION PLONGEE EN EGYPTE ET OBLIGATIONS

#### Obligations Gouvernementales/Internationales du à la pandémie :

Un test PCR ou une quarantaine peuvent être exigés à l'arrivée ou au départ en raison de l'épidémie actuelle.

- Aucune demande de remboursement ne sera accordée si une annulation est effectuée en raison de ces exigences.
- Les frais supplémentaires qui peuvent être appliqués pour le(s) tests PCR ou/et une éventuelle quarantaine sont à la charge du plongeur. (hôtel, transfert, test, médecin...)
- Aucune demande de remboursement ne sera accordée si la croisière doit être écourtée afin que le(s) plongeurs puissent faire leur test dans les temps (24h avant leur départ).
- Aucune demande de remboursement ne sera accordée si le nombre de plongées n'a pu être atteint afin que le(s) plongeurs puissent faire leur test dans les temps (24h avant leur départ).

Dans le cas où le bateau devrait être détourné de son itinéraire en raison de la situation sanitaire, la croisière écourtée suite à une décision gouvernementale, les plongeurs être rapatriés vers leur pays d'origine, aucun remboursement ne sera accordé.

### Situation à bord :

A bord, les règles COVID prises par le gouvernement Egyptien doivent être scrupuleusement respectées. (port du masque, gel toutes les heures, distanciation de 2m entre chaque plongeur)

Une cabine d'isolation est prévue sur le bateau dans le cas où un participant déclare la COVID à bord. Le plongeur devra y rester jusqu'à sa prise en charge à la marina.

Dans le cas où le bateau devrait rentrer plus tôt que prévu à la marina suite à un cas de COVID qui se déclare à bord, un test PCR ou/et une quarantaine peuvent être exigés, les frais supplémentaires sont à la charge du/des plongeurs.

Le staff du bateau ainsi que les guides responsables à bord seront testés, les frais supplémentaires sont à la charge de DUNE. La croisière pourra être annulée en fonction de la situation sanitaire par les autorités locales, aucun remboursement ne sera effectué.

DUNE décline toute responsabilité dans le cas où un participant déclare la COVID à bord ou après la croisière dans son pays d'origine.

### **Législation Egyptienne**

- La législation égyptienne limite la plongée loisir air et nitrox à une profondeur de 40 mètres (sans palier de décompression).
- La plongée nitrox confirmé à une profondeur de 55m
- La plongée au trimix normoxic à une profondeur de 70 m
- La plongée au trimix hypoxique à une profondeur de 110 m

### **Les obligations**

- Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine (document obligatoire datant de moins d'un an).

**Toutefois, nous recommandons fortement un certificat médical délivré par un médecin fédéral ou un médecin du sport, notamment pour les personnes âgées de plus de 70 ans, les personnes souffrant d'une pathologie chronique ou devant faire l'objet d'une évaluation ou en cas d'accident de plongée antérieur.** Le certificat médical devra préciser : le nombre de plongées par jour, la profondeur et durée maximales autorisés.

En cas de non délivrance de ce certificat médical, un questionnaire d'antécédents médicaux sera à remplir sur place par le plongeur. DUNE Red Sea se réserve le droit de limiter le nombre de plongées, durée et profondeur du plongeur (sans qu'aucune contrepartie ne puisse être réclamée)

**Tout traitement médical doit impérativement être notifié à DUNE Red Sea lors de la demande de réservation.**

- **Questionnaire Covid à remplir à la réservation (éventuel certificat médical à joindre)**
- Carte de niveau de plongée justifiant du niveau et du nombre de plongées.
- Carnet de plongée en cas de formation effectuée pendant la croisière.
- Un ordinateur de plongée, un parachute de palier, un mode de signalisation de secours de surface (visuel et sonore).
- **Présentation d'un justificatif d'assurance plongée en cours de validité.**
- Une photocopie de passeport à remettre au guide présent à bord

### Document à bord :

Les participants devront remplir et signer sur l'honneur des documents imposés par les autorités locales concernant la COVID.

Dans le cas où le plongeur a eu la COVID il devra présenter un certificat médical de non contre indication à la plongée de moins de 3 mois établi par un médecin du sport ou spécialiste plongée.

Les moniteurs DUNE, responsables à bord des bateaux, pourront interdire certaines plongées trop techniques à des participants n'ayant pas un niveau jugé suffisant. Cette décision pourra être prise pour la sécurité du client et des autres plongeurs et pour le bon déroulement de la croisière.

### **Les Niveaux de plongées et formations**

- Croisières des Parcs Marins (Brothers, Deadalus, Zabargad, Rocky Island...) :  
Un minimum de 50 plongées avec Niveau 2 ou Advanced Open Water sont exigés.  
Un plongeur N1 ou Open Water avec un minimum de 50 plongées peut participer à une croisière comprenant des passages dans la zone des parc marins dans le cas où il passe la formation Advanced Open Water en début de semaine à bord.
- Croisières Nord et Sud (St John's, Abu Fendira, Nord...) :

Un minimum de 20 plongées en mer avec Niveau 1 ou Open Water avec un encadrement agréé CDWS sont exigés (prestation encadrement non incluse).

- Toute formation nécessitant de la technique verticale est interdite (sauf sur l'itinéraire Safaga)
- Les formations N1 ou Open Water Divers sont interdites (sauf sur l'itinéraire Safaga)
- Toute formation est dispensée par un moniteur DUNE agréé CDWS (Chamber of Diving Water Sports) conformément à la réglementation locale Egyptienne.

## 6. PLANNING ET ORGANISATION DUNE

- Les bateaux prévus sur notre planning peuvent être modifiés et remplacés, sans préavis, par un bateau de catégorie identique (standard).
- Les marinas de départs et de retours peuvent être modifiées sans préavis en fonction du planning de DUNE et autres contraintes.
- Les marinas d'arrivées peuvent être modifiées dans le courant de la semaine.

### Informations et documents nécessaires à l'inscription des clients :

- Un passeport ou carte nationale d'identité avec une durée de validité de 6 mois après la date retour est obligatoire (à présenter au passage à l'immigration/douane).
- Numéro de passeport\*
- Noms et prénoms des clients à communiquer à l'inscription.
- Niveau et nombre de plongées.
- Détails des vols aller et retour.
- Informations sur la location de l'équipement, les formations, les réservations de cabine...
- Assurance plongée (possibilité de la réserver sur place)

\*Si DUNE doit refaire les autorisations de départ croisière, du fait de la communication (par le plongeur ou par l'agence) d'un numéro de passeport erroné lors de l'inscription, 30€ (correspondant au tarif du changement d'autorisation) seront refacturés au plongeur ou à l'agence concernés.

## 7. REGLEMENT - REMBOURSEMENT

- Un acompte de 30% minimum devra être payé par le client pour que la réservation puisse être confirmée pour les individuels et petits groupes jusqu'à 10 participants.
- Un acompte de 10% minimum devra être réglé lors de la confirmation d'un dossier en affrètement
- Le solde de la prestation doit être effectué 30 jours avant le départ pour une réservation individuelle ou groupes jusqu'à 10 participants.
- Le solde de la prestation doit être effectué 60 jours avant le départ pour une réservation affrètement
- Toute offre promotionnelle n'est pas rétroactive
- Les paiements à bord doivent être effectués en espèces (Euros, Dollars ou Livres Egyptiennes) ou en CB (carte bancaire). Attention, 3% de frais bancaire plus le taux de change seront rajoutés pour les paiements en CB (en livre Egyptienne).
- L'itinéraire peut être modifié à tout moment durant la croisière (conditions météorologiques, décision gouvernementale, accident de plongée nécessitant un retour du bateau...). Le non-respect d'un itinéraire ne donne pas lieu à une indemnité ou à un remboursement des taxes.
- Le non-respect du programme ne donne pas lieu à une indemnité (exemple : non réalisation des 15 plongées minimum pour des raisons météorologiques, niveau de plongée insuffisant...).
- Les changements de bateaux ou de marinas de départ et/ou d'arrivée ne donnent pas lieu à une indemnité.
- Une panne éventuelle du compresseur Nitrox ne donne pas lieu à une indemnité (prestation offerte).

Les clients sont personnellement responsables de toutes leurs affaires depuis l'aéroport jusqu'au retour à l'aéroport. La détérioration ou la perte de leurs affaires personnelles dues à de la négligence ou à des oublis ne peut donner lieu à aucun recours contre Dune.

**Important : Nos tarifs peuvent être modifiés sans préavis au cours de la saison, notamment en raison d'instauration de nouvelles taxes, d'augmentations de taxes, de carburant, ou des variations de taux de change.**

## 8. CONDITIONS D'ANNULATION

Les frais d'annulation s'appliquent sur l'ensemble des prestations fournies par DUNE. (Prestation croisière, transfert et hôtel)

Les frais d'annulation s'appliquent également sur les visas à 30 jours du départ.

Un groupe est constitué de 10 clients minimums.

Toute annulation doit être signifiée par écrit (email).

La date de réception du courrier ou email d'annulation déterminera le barème des frais d'annulation.

### **Conditions d'annulation pour les inscriptions individuelles**

Annulation de 60 à 31 jours avant la date du départ du bateau : 30% du montant total de la croisière/séjour.

Annulation de 30 à 21 jours avant la date du départ du bateau : 50% du montant total de la croisière/séjour.

Annulation de 20 jours avant la date du départ du bateau : 100% du montant total de la croisière/séjour.

### **Conditions d'annulation pour les inscriptions groupes (à partir de 10 participants)**

Annulation de 90 à 61 jours avant la date du départ du bateau : 30% du montant total de la croisière/séjour.

Annulation de 60 à 31 jours avant la date du départ du bateau : 50% du montant total de la croisière/séjour.

Annulation de 30 avant la date du départ du bateau : 100% du montant total de la croisière/séjour.

### **Conditions d'annulation pour les inscriptions en affrètement**

Annulation de 90 jours avant la date du départ du bateau : 100% du montant total de la croisière/séjour pour toutes les places non vendues.

**En cas d'annulation de clients sur un tarif de bateau en affrètement, le tarif pourra passer en prix groupe si le départ du bateau est à plus de 90 jours sur demande écrite (email) par le responsable du dossier. Tout affrètement doit être signalé lors de la confirmation du dossier par un commentaire dans le dossier (FC + nom du groupe)**

**En cas d'annulation de clients sur un tarif de bateau en affrètement, à moins de 90 jours du départ. Le responsable du dossier trouve d'autres participants au tarif affrètement pour remplacer les participant ayant annulés, soit les frais d'annulations seront appliqués à 100%.**

### **Conditions d'annulation pour un affrètement complet**

Annulation de 90 à 61 jours avant la date du départ du bateau : 50% du montant total de la croisière/séjour.

Annulation de 60 à 31 jours avant la date du départ du bateau : 75% du montant total de la croisière/séjour.

Annulation de 30 avant la date du départ du bateau : 100% du montant total de la croisière/séjour.

Le minimum de participants pour garantir le départ d'une croisière dépend de la capacité totale du bateau :

Bateau DUNE de 22/24 places : 8 participants

Bateau DUNE de 26 places : 12 participants

Bateau DUNE de 30 places : 18 participants  
Bateau de Location : 16 participants

A 30 jours du départ, DUNE se réserve le droit d'annuler, sans indemnité, une croisière si le nombre de participants est insuffisant.

## 9. ANNULATION DE CROISIERE OU SEJOUR ET CAS DE FORCE MAJEURE

DUNE se réserve le droit d'annuler une prestation séjour ou croisière pour des raisons de force majeure telle que catastrophe naturelle, épidémies, guerre, grèves, émeutes, etc...

DUNE décline toute responsabilité lors d'évènements tels que blessures, mort ou destruction de biens personnels dues à des actes de guerre, insurrections, actions militaires, révolutions ou évènements météorologiques / sismiques d'exception, survenues de façon indépendante de sa volonté. Tout événement imprévisible et insurmontable échappant au contrôle de Dune constitue un cas de force majeure. Si les cas de force majeure adviennent, cela sera notifié au client le plus tôt possible. Du fait de catastrophes naturelles, révolutions, guerres, décisions d'état le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si le voyage ou le séjour est annulé ou écourté. Idem pour tout ce qui peut entraîner l'impossibilité de profiter de certaines prestations (ex : modification de l'itinéraire relative à une décision gouvernementale, manœuvre militaire...).

La fermeture de route, d'aéroport, de gare, de marinas et la suspension/suppression de train, avion, bateaux... dues aux décisions de transporteurs, d'administrations... ne sont pas pris en charge par DUNE et ne donnent pas lieu à indemnités.

### Réservations en direct :

Le code du Tourisme français ne s'applique pas aux différents centres de plongée DUNE en dehors de la France.

Dans le cadre d'une réservation en direct avec la destination

- Aucun remboursement ne sera effectué si une annulation est effectuée dû à la COVID par le plongeur.
- Aucun remboursement ne sera effectué si une annulation est effectuée dû à la COVID par DUNE
- Aucun remboursement ne sera effectué si le plongeur est dans l'incapacité de rejoindre la destination dû au transport (aérien, autre...), ou à une fermeture des frontières de la destination finale ou du pays de départ.

DUNE propose 2 options :

- 1) Le report de la prestation à une date ultérieure. Aucuns frais ne seront appliqués si la prestation initiale ne change pas (bateau standard ou high class, itinéraire...)
- 2) Un bon à faire VALOIR

Toute l'équipe DUNE Red Sea est à votre disposition pour tout complément d'information et vous souhaite une très belle croisière remplie de magnifiques rencontres terrestres et sous-marines.

**Contact :** Bruno DEL GALLO (Responsable croisières et Directeur Technique DUNE Red Sea)

**Téléphone :** +20 (0)11 19 71 09 33

**Mail :** [bruno.cruise@dune-world.com](mailto:bruno.cruise@dune-world.com)

**Contact :** Nathanaël ZREIK (Manager General DUNE Red Sea)

**Téléphone :** +20 (0)11 22 71 24 97

**Mail :** [nathanael.zreik@dune-world.com](mailto:nathanael.zreik@dune-world.com)